

<https://www.cpalb.fr/prairie-de-la-coua-rehabilitation>



Date de mise en ligne : dimanche 7 octobre 2018

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Prairie de la Coua - Réhabilitation

Article complet trouvé sur le [site du CISALB](#)

RETOURS EN IMAGES DE 11 ANNEES DE CHANTIER

```
<div style='width:1280px;height:720px;margin:0 auto;overflow:hidden;' class='video_placeholder' ><video
src="IMG/mp4/rehabilitation_de_la_coua_et_des_cavettes_-_20072018_-cisalb.mp4" height="720" width="1280"
poster="" class="video-jwplayer" data-player="{
file:'IMG/mp4/rehabilitation_de_la_coua_et_des_cavettes_-_20072018_-cisalb.mp4', height:720, width:1280,
wmode: 'window', image:', title: 'IMAGES DE 11 ANNEES DE CHANTIER', 'skin':
'plugins/auto/video_accessible/jwplayer/skins/carbon/carbon.zip', controlbar: 'bottom', dock: 'false', autostart:
false, 'viral.onpause': 'false', 'viral.oncomplete': 'false', 'viral.allowmenu': 'false' }" >
```

IMAGES DE 11 ANNEES DE CHANTIER

[Télécharger le plug-in Flash](#)

La réhabilitation de la plaine la Coua (25 ha), située au sud de la route montant à Viviers-du-Lac en chantier depuis 2007 est achevée

Sur cette plaine de 25 ha, près de 860 000 m³ de terre (soit 1,3 millions de tonnes) ont été apportés par des entreprises du BTP entre septembre 2007 et septembre 2013. En 6 ans, ce sont 75 000 camions qui ont transité sur le site. Le chantier a été interrompu durant un an, pour permettre à la CALB de valoriser sur ce site les sédiments portuaires extraits des ports du lac du Bourget.

Ces matériaux terreux ont permis à l'entreprise d'espaces verts, mandatée par le CISALB, de réaliser la réhabilitation paysagère prévue au cahier des charges, à savoir la création de modelés engazonnés avec des secteurs en prairies fleuries.

img2151|center>

L'objectif de l'aménagement est de limiter au maximum l'infiltration de l'eau de pluie :

- La pente des buttes est de 3 à 10 %
- les fonds de talweg sont terrassés avec des matériaux argileux étanches, permettant ainsi un écoulement optimum des eaux vers la périphérie du site ou vers les deux étangs qui ont une vocation d'écrêtement et de zones humides.



L'aménagement limite donc considérablement la percolation de l'eau de pluie dans les déchets sous-jacents et donc la production de lixiviats vers le lac.

Cette réhabilitation participe, à l'instar d'autres actions conduites sur le bassin versant, à limiter les rejets de pollutions vers le lac. Les quatre campagnes annuelles de suivi de la qualité de l'eau présentes dans les fossés ceinturant le site et dans la nappe phréatique attestent d'une situation saine. Ces suivis sont transmis à l'Etat au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour l'Environnement (ICPE).

Le CISALB a un partenariat avec les Apiculteurs Savoyards pour la gestion des 9 ruches disposées sur la plaine de la Coua. Le miel produit fait régulièrement l'objet d'analyses de toxiques pour évaluer l'état de l'environnement. Non seulement le miel est exempt de tous toxiques mais en plus il a déjà été récompensé à trois reprises !

Enfin, les deux étangs créés pour écrêter les fortes pluies sont des zones humides où l'on peut déjà observer des espèces remarquables comme la renoncule scélérate, le potamot nouveau et la naïade au corps vert (plantes), l'agrion mignon (papillon), l'aeshne isocèle et l'orthétrum à stylet blanc (libellules). L'avifaune est aussi bien présente à l'image de la rousserolle turdoïde en halte migratoire et du petit gravelot. Une belle population de crapaud commun a été observée ainsi que quelques individus de grenouilles « vertes » et rousses.

Il appartiendra aux élus de décider de l'usage futur de ce site qui, compte tenu de son emplacement particulier,

pourrait avoir une vocation ludique, récréative et sportive.

Le vallon des Cavettes : future zone humide

La fin du chantier de la Coua a marqué le début du chantier de réhabilitation du vallon des Cavettes. Sur les 6 ha de cette ancienne décharge, le CISALB a réalisé 4 ha de zones humides avec une forte ambition environnementale.



Début des travaux, panoramique des Cavettes en novembre 2015

Bien sûr, il a fallu d'abord couvrir et niveler le terrain avec l'apport et le terrassement de 70 000 m³ de terre. Ensuite, il a fallu apporter et terrasser 25 000 m³ d'argile pour étancher les 4 ha de la future zone humide.

Le calage altimétrique des remblais a permis dans la mesure du possible aux venues d'eau existantes d'alimenter la zone humide créée. Les venues d'eau existantes qui ne peuvent pas gravitairement alimenter la zone humide sont guidées soit à l'ouest par la création de fossés le long du chemin des Cavettes, soit à l'est par écoulement naturel en pied des remblais créés pour aller rejoindre le ruisseau des Cavettes.

L'ensemble des zones terrassées sont revêtues de terre végétale et engazonnées pour garantir une stabilisation des talus et limiter les érosions de sols. Ces engazonnements permettent également la mise en place de milieux herbacés diversifiés allant de la prairie hygrophile jusqu'à la pelouse rustique ou fleurie. Des saules et aulnes glutineux ont été plantés sur certains espaces.

A terme, le site réhabilité offrira une diversité de milieux naturels :

- 36 500 m² de prairie humide, au sens large (sous l'influence des ruissèlements de surfaces de l'eau) avec des herbacées adaptées à cette humidité variable.
- 9 000 m² de marais submergés et de mares d'eaux stagnantes. La végétation sera luxuriante et dominée par les hélrophytes issus de l'engazonnement ou de plantations spécifiques. Les écoulements seront faibles, stagnants voire absents à certaines périodes sur certains secteurs. Des linéaires à écoulements permanents, favorables aux invertébrés aquatiques, seront créés dans ces milieux. Les mares seront permanentes avec une profondeur minimale de 80 cm permettant la reproduction des amphibiens et odonates.
- 5 600 m² de prairies fleuries.
- Le lit du ruisseau des Cavettes sera entièrement restauré le long de la salle des fêtes.
- Enfin, un parking en enrobé sera réalisé au nord de la salle des fêtes et une plateforme sera aménagée dans la perspective d'un futur local pour les services techniques de la commune.
- L'ensemble de ce chantier prévoit une éradication quasi-totale de la renouée du japon, présente sur tout le site.

Projet de réhabilitation paysagère Plan masse du vallon des cavettes Vue aérienne de la plaine de la Coua